

# COMPTE-RENDU



## Rencontre commerçants du 4 mars 2013 à Romainville – Secteur Carnot

### Intervenants:

- Geoffrey DUFOUR, chef du projet T1 au Département de la Seine-Saint-Denis
- Marianne LÉVY, cheffe du projet T1 à la RATP
- Mathilde SILL, cabinet BERENICE urbanisme commercial

### Déroulement de la réunion (durée : 1h15):

1. Introduction (présentation du déroulement de la réunion et de la démarche globale de concertation)
2. Description du projet en général
3. Analyse commerciale
4. Insertion du tramway dans le secteur de la place Carnot
5. Questions-réponses
6. Conclusion (annonce de la suite)

## 1. Introduction

**Marine CHAUMON**, cabinet C&S Conseils est animatrice de la réunion ; elle présente son déroulement, ses enjeux et objectifs et remercie Mme la Maire de Romainville de son accueil.

**Geoffrey DUFOUR, chef du projet T1 au Département de la Seine-Saint-Denis**, présente la démarche globale de concertation dans laquelle cette réunion s'inscrit. La maîtrise d'ouvrage souhaite rencontrer les commerçants de Romainville situés à proximité du futur tramway T1, tout comme elle a rencontré ceux de Noisy-le-Sec, pour :

- présenter le projet dans son détail ;
- restituer une étude d'expertise commerciale ;
- mieux cerner les enjeux et besoins des commerçants en phase chantier et à la mise en service ;
- ajuster le projet au regard de ceux-ci ;
- aménager la phase chantier pour la rendre moins contraignante.

Cette concertation se déroule en plusieurs temps :

- rencontre avec les commerçants du secteur nord de la rue Jean Jaurès le 25 février 2013 ;
- rencontre avec les commerçants du secteur sud de la rue Jean Jaurès le 26 février 2013 ;
- rencontre avec les commerçants de Romainville le 4 mars 2013 ;
- réunion de restitution de ces trois réunions courant avril (date précisée ultérieurement).

## 2. Description du projet en général

**Le Département de la Seine-Saint-Denis** est maître d'ouvrage coordonnateur du projet ; il pilote également l'insertion urbaine du tramway, l'aménagement de l'espace public et des voiries tout le long du tracé.

**La RATP** a la maîtrise d'ouvrage des études et travaux du système de transport, des stations et du site de maintenance et de remisage des rames, de la création du double terminus à Bobigny Pablo Picasso et de la reprise des stations existantes entre Bobigny Pablo Picasso et Gare de Noisy-le-Sec.

Les décisions<sup>1</sup> prises sur le projet suite au bilan de la concertation de 2008 et à la poursuite des études :

- le choix du passage par la rue Jean Jaurès ;
- la création d'une station supplémentaire rue Anatole France, à hauteur du carrefour de la Vierge ;
- l'organisation d'une réunion publique dédiée à l'implantation de la station près du collège Courbet à Romainville ;
- l'aménagement d'un franchissement de l'autoroute A3 ;
- la mise en place d'un nouveau matériel roulant permettant notamment de franchir des pentes importantes.

Le projet inclut la commune de Bobigny où il est prévu l'installation d'un double terminus à Bobigny pour une exploitation en deux arcs de la ligne.

Le schéma de principe du projet, qui présente les aménagements liés à l'arrivée du T1 et son exploitation, a été adopté en Conseil du STIF fin 2012, permettant à la maîtrise d'ouvrage de se lancer dans la période d'enquête publique.

La maîtrise d'ouvrage présente ensuite les caractéristiques générales du projet, dont son coût, estimé à 484 millions d'euros, ses principaux objectifs et son calendrier (enquête publique mi-2013, début des travaux en 2014 et mise en service en 2017).

<sup>1</sup> Délibération du Conseil du STIF du 8 juillet 2009

### 3. Analyse commerciale

**Mathilde SILL, cabinet BERENICE** urbanisme commercial, présente l'étude réalisée par le cabinet à la demande de la maîtrise d'ouvrage, sur l'offre commerciale place Carnot et ses alentours. Elle présente également les résultats de l'enquête réalisée à Romainville auprès des consommateurs des commerces de la place Carnot et de ses alentours. Cette enquête montre que la place Carnot propose une offre commerciale de proximité, de service et de restauration, à destination principalement des habitants de Romainville. La marche à pied est le mode de déplacement le plus utilisé par les clients des commerces de la place (56 % des interviewés), puis le bus (30 %). 14 % des personnes interviewées disent se déplacer en voiture, les 2/3 d'entre eux garant leur véhicule dans les rues adjacentes à la place Carnot.

Elle expose les impacts générés par le passage d'un tramway sur les activités commerciales (renforcement de l'activité et des performances commerciales autour des stations de tramway, baisse du chiffre d'affaires pendant les travaux, souvent compensée par une hausse après la mise en service).

Elle propose à la maîtrise d'ouvrage des recommandations en termes de maintien de l'offre de stationnement et des aires de livraisons et de mise en place d'actions pendant la phase des travaux (agents de proximité, concertation et réunions de chantier, maintien d'un cheminement piétonnier confortable, mise en place d'une commission d'indemnisation, etc.).

### 4. Insertion du tramway dans le secteur de la place Carnot

**Geoffrey DUFOUR** présente l'insertion du projet de T1 sur Romainville :

- place Carnot: amélioration de la lisibilité des circulations automobiles, des cheminements piétonniers et aménagement d'une correspondance aisée entre la station de tramway et celle du futur prolongement de la ligne 11 du métro ;
- boulevard Henri Barbusse : mise en sens unique (A3 --> Place Carnot), apaisement de la circulation, notamment devant les établissements scolaires, et réaménagement du square des mares ;
- franchissement de l'A3 en atténuant la présence de l'autoroute et en améliorant la lisibilité des circulations routières.

Il présente les premiers éléments de diagnostic de l'impact du tramway sur le stationnement, les étals, les terrasses et le plan de circulation. Il rappelle que l'objectif de cette réunion avec les commerçants est d'affiner ce diagnostic afin de décider des mesures les plus appropriées à mettre en place pour limiter l'impact du tramway sur l'activité commerciale à Romainville.

### 5. Questions-réponses

#### >> Stationnement

##### **Interventions du public**

**Jacques CHAMPION, adjoint au maire de Romainville en charge de l'urbanisme**, précise que la Ville porte des projets de parkings publics à l'angle de la rue Jean Jaurès et du boulevard Henri Barbusse, ainsi que rue de la République.

**Olivier DRONNE, responsable d'une boucherie rue de Verdun**, demande si les nouveaux parkings seront ouverts et utilisables avant le début des travaux.

**Corinne VALLS, maire de Romainville et vice-présidente du Département de la Seine-Saint-Denis**, indique que le projet de parking à l'angle de la rue Jean Jaurès et du boulevard Henri Barbusse sera construit avant le début des travaux et celui de la rue de la République probablement avant la fin des travaux du T1.

Du personnel pourra être dédié à la gestion des stationnements et des livraisons pendant la période des travaux, notamment du fait de la coordination nécessaire entre le chantier du tramway et celui de la station du métro de la ligne 11.

#### **Réponse des porteurs de projet**

L'objectif du projet est également à terme, que la clientèle motorisée de Noisy-le-Sec prenne le tramway pour accéder au secteur de la place Carnot.

### **>> Impact des travaux sur les commerces**

#### **Interventions du public**

**Olivier DRONNE** indique qu'une grande partie de ses clients vient en voiture depuis Noisy-le-Sec. Il s'inquiète de leur capacité à traverser la place pendant les travaux et craint de perdre des clients.

#### **Réponse des porteurs de projet**

**Geoffrey DUFOUR** précise que l'objectif en termes de **phasage des travaux** est de se coordonner avec l'arrivée de la ligne de métro 11 pour limiter l'impact sur les commerçants et les circulations place Carnot. Des itinéraires temporaires de substitution pourront être mis en œuvre et des cheminement piétonniers corrects seront maintenus pour tenir compte de la grande part de la clientèle qui vient à pied.

La maîtrise d'ouvrage mettra par ailleurs en place une **communication forte en direction des commerces**, telle qu'elle existe déjà sur les chantiers des tramways T5 et T8 en Seine-Saint-Denis. Elle se traduit notamment par la diffusion de flash infos qui paraîtront à chaque changement dans les travaux (phasage, etc.), et dont les commerçants seront les premiers destinataires.

Une **commission de règlement amiable** sera également mise en place pour analyser et indemniser les pertes de chiffres d'affaires des commerces liées aux travaux. Elle réunit des autorités indépendantes (magistrats, experts comptables, chambres consulaires, URSSAF, RSI...) qui analysent les pièces comptables des commerçants, évaluent l'éventuel impact des travaux sur les chiffres d'affaires et concluent ou non à la nécessité d'indemniser. À titre d'exemple, sur le projet T5, sur 75 dossiers déposés auprès de la commission de règlement à l'amiable, 51 ont perçu des indemnités.

**Mathilde SILL** précise enfin que selon l'enquête menée par son cabinet, les habitants de Noisy-le-Sec viennent plus que ceux de Romainville en voiture (11 % contre 7 %), mais qu'ils viennent également pour 40 % à pied et pour 35 % en bus 105.

## 6. Conclusion

Marine CHAUMON souligne que cette réunion marque l'initiation d'une démarche avec les commerçants, des réponses plus précises seront apportées au fur et à mesure de son avancée. Il s'agit à ce stade d'identifier les points sensibles qui feront l'objet d'un travail plus fin et parfois au cas par cas avec les commerçants concernés.

Elle indique qu'une date sera prochainement fixée pour la réunion de restitution des rencontres avec le commerçants afin de partager les préoccupations et les inquiétudes de la profession par rapport à l'arrivée du tramway, et que la maîtrise d'ouvrage apporte des précisions sur certaines questions. Les comptes rendus de ces réunions seront transmis aux commerçants, mis en ligne sur le site Internet du projet [www.t1bobigny-valdefontenay.fr](http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr), et portés à connaissance du commissaire enquêteur. Elle invite par ailleurs les commerçants à utiliser l'adresse mail du projet pour poser leurs questions: [t1vdf@cg93.fr](mailto:t1vdf@cg93.fr).